

L'invitation de Dieu

<"xml encoding="UTF-8?">

Selon ce qui a été rapporté du discours attribué au Messenger le plus grandiose(s), l'ensemble des serviteurs de Dieu sont, durant le mois de Ramadan, des invités de Dieu (qu'il soit Béni et Exalté) : « Ô vous

les gens ! Le mois de Dieu est arrivé à vous (...) durant lequel vous êtes conviés à être les invités de Dieu ! »

Alors préparez-vous (votre âme) à cette grandiose invitation ! Parez-vous, au moins,



.des règles formelles et apparentes du comportement

La signification du jeûne ne se limite pas à se retenir de manger et de boire, il est également obligatoire d'éviter les péchés. Et cela fait partie des règles primordiales du comportement pour le jeûne, qu'on dit être pour ceux qui débutent dans l'éducation de leurs âmes. Quant aux hommes de Dieu qui veulent atteindre la « source » de la Grandeur, il y a d'autres règles de comportement.

Suivez au moins ces règles primordiales. Et comme vous vous retenez de manger et de boire, retenez-vous de commettre des péchés. Gardez-vous d'utiliser votre langue pour la médisance, les accusations, les mauvaises paroles. Faites sortir de votre cœur la jalousie, la rancune et tous les autres vices. Atteignez, si vous le pouvez, la coupure [de ce monde] vers Dieu. Débarrassez vos tâches de l'ostentation, négligez vos orientations vers les démons des hommes et des djinns.

Mais – selon les apparences – nous ne sommes pas dignes d’atteindre ce haut niveau de foi, ni de parvenir à ce grand bonheur, [indiqués par ce passage de l’invocation de Sha’ban]. Alors, essayons au moins de ne pas accomplir de péchés pendant notre jeûne. Sinon il ne sera ni accepté ni ne s’élèvera vers Dieu, même s’il est juste, parce que l’élévation des actes et leur acceptation par Dieu Très-Elevé diffèrent beaucoup de la justesse légale [c’est-à-dire de la .[conformité à la législation juridique divine apparente

Si le mois de Ramadan s’est achevé et que vous n’avez trouvé aucun changement dans votre comportement par rapport à ce que vous étiez avant le mois de Ramadan, alors sachez que .vous n’avez pas jeûné le jeûne qui vous était demandé, mais celui du rang des animaux

Durant ce noble mois, vous êtes conviés à être les invités de Dieu Très-Elevé. Si vous n’avez pas augmenté votre connaissance de Dieu, alors sachez que vous n’avez pas répondu à l’invitation comme il le fallait et que vous ne vous êtes pas acquittés des exigences ni des .règles de l’hospitalité

Durant le mois de Ramadan, les portes de la Miséricorde de Dieu sont ouvertes à Ses serviteurs et les démons maléfiques sont enchaînés. Si vous n’avez pas pu, durant ce mois, réformer votre âme, l’éduquer et la surveiller, si vous n’avez pas pu couper vos liens matériels avec ce monde-ci, ni non plus anéantir les impulsions passionnelles haineuses de votre âme... .alors il vous sera très difficile de le faire après la fin du mois de jeûne

Alors, saisissez l’occasion ! Profitez au mieux de cette ambiance de foi, de miséricorde et de grandeur. Préparez votre âme à cela et prenez garde à ce que le démon vous prenne en charge et vous pousse à la haine avant le début du mois de Ramadan. Car alors, durant ce mois, bien que les démons soient enchaînés, vous commettrez les pires actes, les plus affreux, de façon (...) .spontanée, sans poussée ni manipulation de leur part

Maintenant, prenez la résolution de surveiller votre âme, au moins durant ce mois ! Surveillez ..! vos actes et vos paroles

Peut-être que cette décision et cette résolution seront une cause pour mériter la Providence, la Miséricorde et la Subtilité de Dieu (qu'Il soit Glorifié !). Il en résultera qu'à la fin du mois de Ramadan, après la libération des démons de leurs chaînes, vous ferez partie des gens réformés. Le démon ne pourra plus vous duper ni vous faire des insinuations

Al-Jihâd al-akbar, de l'Imam Khomeynî(qs) Trad. Fse Ed. B.A.A.pp65-69